

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2022-021

Date de convocation : 20 septembre 2022

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille vingt-deux, le 27 SEPTEMBRE à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, FERLET, MARTIN, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, COQUARD, GROSSIORD, BOICHON, BOUKACEM, AIGLON.

MMES MABON, NEVEU, BELIER-COLLONGE, NELIAS.

Secrétaire de séance : M. BOBICHON Jean- Jacques

Objet : Décisions Modificatives

Monsieur le Président explique au Comité qu'il y a lieu de procéder, pour l'exercice 2022, aux décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses			Recettes		
articles	intitulés	montant	articles	intitulés	montant
63781	reversement part suiez	130 000,00	70128	surtaxe	160 000,00
63784	TVA part SIDESOL	30 000,00			
	TOTAL	160 000,00		TOTAL	160 000,00

INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
articles	intitulés	montant	articles	intitulés	montant
21561	achats compteurs	-200 000,00			0,00
2111-14C	Achat terrain Montagny	3 500,00		TOTAL	0,00
2315-99C	Main d'œuvre pose compteurs	196 500,00			
	TOTAL	0,00			

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

* **APPROUVE** les décisions modificatives présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance
Jean-Jacques BOBICHON



Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 13/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-200080786-20220927-2022_021-DE